



Association Française de Droit de la Santé

www.afds.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 7 JUILLET 2017

Université Paris II- Centre de formation des apprentis Université et sports

Présents ou représentés : Benoît Apollis, Michel Borgetto, Maxence Cormier, Maryse Deguerge, Jean-Michel Lemoyne de Forges, Isabelle Moine-Dupuis, Catherine Maurain, Marie-Laure Moquet-Anger, Joël Moret-Bailly, Guillaume Rousset, Didier Truchet, François Vialla.

Excusés : Antoine Leca, Anne Laude, Rémi Pellet.

La séance est ouverte à 10h

1) Attribution du prix de thèse Jean-Marie Auby sous le soutien de la Fondation Bullukian

La présidente rappelle que treize thèses ont été reçues, chacune ayant fait l'objet d'un rapport par deux membres du CA.

Avant le début de la présentation des rapports, il est rappelé que les directeurs de thèse, membres du CA, n'assistent pas à la discussion sur la thèse qu'ils ont dirigée.

Après la présentation des rapports, la discussion s'engage sur l'attribution du prix de thèse.

A l'unanimité il est décidé de l'attribution ex aequo du prix de thèse à :

- Madame Lisa CARAYON pour sa thèse « La catégorisation des corps. Etude sur l'humain avant la naissance et après la mort »

- Monsieur Cyril HAZIF-THOMAS pour sa thèse « La liberté de choix des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques »

2) Choix du thème et de la date du colloque 2018

Après discussion autour de plusieurs thèmes proposés par les membres du CA, il est décidé que le prochain colloque organisé par l'association se tiendra le mardi 13 mars 2018 et portera sur le thème « la déontologie en matière de santé ».

3) Information de notre trésorier, le Pr Joël Moret-Bailly.

Notre collègue, trésorier de l'AFDS, informe le CA de nouvelles responsabilités qu'il devrait bientôt prendre à titre professionnel et fait part de son souhait de démissionner de ses fonctions de trésorier. Madame Isabelle Moine-Dupuis se porte candidate pour assurer ces fonctions ; sa candidature est accueillie à l'unanimité. Il est décidé que Monsieur J. Moret-Bailly assurera ses fonctions jusqu'à la prochaine assemblée générale et que la candidature de Madame Moine-Dupuis sera soumise à cette dernière.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 13h.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire général.

Marie-Laure MOQUET-ANGER

Guillaume ROUSSET